

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Clermont-Ferrand, le 26 juillet 2018

Service connaissance, information, développement  
durable et autorité environnementale

La directrice régionale

Pôle autorité environnementale

à

Affaire suivie par : Gaëlle DAGORN  
Tél : 04.73.43.15.72  
Courriel : ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

M. BERNARD, Président de la Chambre  
d'Agriculture du Vaucluse  
TSA 58432  
84912 AVIGNON Cedex 9


**Objet :** Votre demande d'examen au cas par cas relative au projet de demande d'autorisation unique de prélèvements pour l'irrigation dans le cadre de la création d'un OUGC

Vous m'avez transmis le 9 juillet 2018 un dossier concernant une demande d'examen au cas par cas relative au projet de demande d'autorisation unique de prélèvements pour l'irrigation dans le cadre de la création d'un OUGC. Les éléments transmis dans le dossier indiquent que les volumes prélevés en eau souterraine sont de l'ordre de 17 à 18 millions de m<sup>3</sup>.

Ainsi, en application de l'article R.122-2 annexe du code de l'environnement, ce projet doit faire l'objet d'une évaluation environnementale systématique au titre de la rubrique 17. Le formulaire d'examen au cas par cas ne sera pas donc examiné par mes services et vous ne recevrez pas de décision de l'Autorité environnementale.

En revanche, une fois la demande d'autorisation déposée, le dossier complet incluant l'étude impact devra être envoyé à l'autorité environnementale, pour avis. Cet avis, préparé par la DREAL, sera rendu par la mission régionale de l'autorité environnementale dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de réception par mes services.

Pour le Préfet et par délégation,  
Pour la directrice de la DREAL et par subdélégation,  
La responsable du pôle Autorité environnementale



Mireille FAUCON

Copie à : DDT du Vaucluse  
DDT de la Drôme

DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
Siège de Clermont-Ferrand :  
7, rue Léo Lagrange  
63033 Clermont-Ferrand cedex 1